

Pentasp spray SR+ ULTRA

NETTOYANT DÉSINFECTANT INSTANTANÉ AGROALIMENTAIRE

Réf 5Litres: A027

Réf 1Litre Spray: A026

Réf 100mL : A032



MATÉRIEL



SURFACES



ECODÉTERGENT

Pentasp spray SR+ ULTRA est un détergent désinfectant bactéricide, levuricide, fongicide et virucide à spectre limité (Coronavirus, Virus enveloppés, Adénovirus, Norovirus...) sans rinçage destiné à la désinfection de toutes les surfaces du matériel y compris en milieu alimentaire.

Efficace contre le Coronavirus en seulement 30 secondes.

Détergent certifié par ECOCERT GREENLIFE selon le référentiel ECOCERT «Ecodétergent» disponible sur : <http://detergents.ecocert.com>

Les produits de la gamme PURE sont conçus et développés avec la volonté d'offrir aux utilisateurs le meilleur de notre savoir-faire en matière de conception environnementale.

Cette volonté s'articule autour de notre concept CARE :

- **contrôle** : produit garanti Ecocert Greenlife ;
- **assurance** : produit sans classement toxicologique ou à classement différencié ;
- **responsable** : composants d'origine naturelle ;
- **efficace** : produit haute efficacité.

EN14476 - CORONAVIRUS - 30 SEC ☒

BACTÉRICIDE ET LEVURICIDE EN 1' ☒

SANS RINÇAGE ☒

PRÊT A L'EMPLOI ☒



Domaines d'application :

Parfaitement adapté pour les industries et métiers de bouche :

Industries, technique, services techniques, d'entretien et de maintenance, centrales de revalorisation, crèches, écoles, garderie, centres sportifs, CHR, collectivités, bureaux et administrations, ateliers et laboratoires de transformation de denrées alimentaires, locaux d'accueil, équipements et matériels de cuisines centrales, de production, de transport et de stockage de récolte, distribution d'eau, de boissons...

Idéal pour de très nombreuses applications comme les plans de travail, matériel médical, poignées de porte, digicodes, claviers, bureaux, tables, inox, environnement de cuisine, caissons de bennes à ordures ménagères, matériel sportif, jouets, intérieurs de chaussures/patins/rollers/casques...



CONDITIONNEMENT :

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 2 ans



Spray 1L



Carton 12x1L



Bidon 5L



Carton 4x5L

PROPRIÉTÉS :

Aspect : Liquide limpide

Couleur : incolore

Parfum : Sans parfum

Densité à 20°C : $0,90 \pm 0,01 \text{ g/cm}^3$

pH : 8 ± 1 

Règlement CE N° 1272/2008 Contient : >30%: désinfectant : substance active biocide : CAS : 64-17-5. Ethanol: 72% (m/m), Aqua, <5%: Isopropanol, Butanone.

Prêt à l'emploi. Utilisation : TP4 et TP2.

98% des ingrédients sont d'origine naturelle

Geste éco-responsable : rincer l'emballage à la dernière utilisation et utiliser l'eau de rinçage.

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

Éco-conseil : pour réduire l'impact environnemental, respecter les doses recommandées d'utilisation.

Afin de préserver votre santé et la protection de l'environnement, déposez vos déchets chimiques (catégorie «entretien de la maison» en point de collecte et en déchetterie. Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, vos déchets chimiques doivent être déposés en point de collecte et en déchetterie dans leur contenant d'origine. Pour plus d'informations : <https://www.ecodds.com/particulier/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/>

MÉTHODOLOGIE



Matériels
& surfaces



💧 **Prêt à l'emploi**, sans dilution. Ranger tous les aliments et les préparations en cours. (1) Ramasser et décrocher les souillures les plus importantes à l'aide d'une raclette ou d'un balai brosse pour les sols ; pour les matériel, nettoyer préalablement à l'aide d'un détergent. (2) Appliquer le produit en pulvérisation sur la surface à traiter, à une fréquence adaptée selon le plan d'hygiène en place dans l'entreprise. (3) Laisser agir selon le spectre de désinfection souhaitée. Le rinçage n'est pas nécessaire.

RÉGLEMENTATION :

Voir page 3 pour les normes biocides

RÉGLEMENTATION :

Activité	Condition	Temps de contact	Normes	Souches
 Bactéricide	 20°C	 1 min	EN 16615 en condition de saleté	☒ Staphylococcus aureus ☒ Pseudomonas aeruginosa ☒ Escherichia coli ☒ Enterococcus hirae ☒ Listeria ☒ Salmonelle
		 30 sec	EN 13727 en condition de saleté secteur médical	☒ Staphylococcus aureus ☒ Pseudomonas aeruginosa ☒ Escherichia coli ☒ Enterococcus hirae
 Levuricide	 20°C	 1 min	EN 13697 en condition de saleté	☒ Candida albicans
		 30 sec	EN 16615 en condition de saleté	
 Fongicide	 20°C	 5 min	EN 13697 en condition de propreté	☒ Aspergillus brasiliensis
 Tuberculosidie	 20°C	 30 sec	EN 14348 en conditions de saleté en secteur médical	☒ Mycobacterium terrae ☒ Mycobacterium avium
			EN 14563 en conditions de saleté en secteur médical	
 Virucide	 20°C	 30 sec	EN 14476 en condition de saleté en secteur médical	☒ MVA ☒ Coronavirus HCov-229 E
		 5 min	EN 14476-A2 en condition de propreté en secteur médical	☒ Adenovirus ☒ Norovirus ☒ Poliovirus

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi - Usage strictement professionnel. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations.

Produit trouvant son application dans le cadre d'un protocole HACCP. Conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 et 19 décembre 2013 relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires. Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité. N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59. Formule déposée au centre anti-poison de Nancy : + 33 (0)3 83 22 50 50.

TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

TP2 : Désinfectant et produit algicide non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.